

PARCOURS D'ÉTUDES

2023-2024

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

CATEGORIE

Discipline transversale imposée

NIVEAU

2^e cycle supérieur – Parcours DNSPM/DE

PROFESSEURS

Yves BALMER
Nicolas SOUTHON
Alain NOLLIER
Mathilde VITTU
Christopher MURRAY

CONTENU ET OBJECTIFS

Elaboration d'un projet de recherche préfigurant le Travail d'étude personnel (TEP) que l'élève réalisera sous la direction d'un tuteur (cf. parcours d'études Travail d'étude personnel) :

- formulation d'un sujet, choisi par l'élève en accord avec le professeur de méthodologie ;
- rédaction d'un argumentaire complet comprenant :
 - une problématique clairement rédigée, présentant l'ensemble des aspects de la recherche envisagée ;
 - un état des travaux antérieurs sur la thématique choisie (le cas échéant) ;
 - un plan de travail préfigurant les différentes étapes de la recherche ;
 - une liste des objets étudiés ;
 - une liste des ressources documentaires envisagées (livres, articles, documents audiovisuels, sites web...).
- choix d'un tuteur en lien avec les thématiques du sujet et en accord avec le professeur de méthodologie.

1/2

Présentation des principaux champs de recherche dans le domaine de la musique, de leurs objets et méthodes (recherche analytique appliquée à un répertoire, recherche organologique, éditoriale, critique/histoire de l'interprétation, élaboration d'un programme de concerts ou de disque, communication, outil web...) ;

Présentation des orientations de la recherche de l'établissement ;

Apprentissage des méthodes et pratiques de la recherche :

- recherche de sources au moyen des outils documentaires de référence et des bases de données et ressources électroniques ;
- séances de travail en bibliothèque sur des corpus de recherche variés ;
- présentation des normes pour restituer une recherche écrite ;
- technique d'exposé oral pour transmettre les résultats d'une recherche.

MODALITES D'ACCES

Ce cours est obligatoire en 1^{re} année de 2^e cycle supérieur pour les élèves des disciplines suivantes :

- Chant ;
- Jazz ;
- Musique ancienne (toutes disciplines principales) ;
- Disciplines instrumentales classiques et contemporaines ;
- Ecriture, Composition et Direction d'orchestre.

Ce cours fait également partie du parcours menant à l'obtention du Diplôme d'Etat de professeur de musique (DE). A ce titre, il peut être abordé par anticipation dès la troisième année de 1^{er} cycle supérieur.

DUREE ET ORGANISATION

Environ 24 cours hebdomadaires de 1h30 chaque en 1^{re} année de 2^e cycle supérieur ou en Parcours DNSPM/DE inscriptions sur la plateforme Oasis

ATTENTION : pour le parcours DNSPM/DE, les inscriptions se font à la rentrée auprès de la chargée de scolarité du parcours DNSPM/DE

EVALUATION ET RECOMPENSES

Dépôt du sujet du travail d'étude personnel (TEP) au moyen du formulaire prévu après visa du professeur de méthodologie au plus tard le 20 mars de la 1^{re} année de 2^e cycle supérieur.

Les crédits ECTS (3) sont attribués lorsque l'argumentaire complet du sujet de TEP et le choix du tuteur sont définitivement validés par le collège des chefs de département sous la présidence du directeur ou de son représentant.

Toute modification dûment motivée du sujet de TEP en cours de scolarité doit être validée par la même procédure.